



p18

Choisir la voie de l'apprentissage



p4

En bref et en brèves

p8

Le nouveau rôle du professeur principal

p13

Éducation aux Médias et à l'Information
Les enjeux du BIG DATA

p16

Artificielle : Jules, «l'assistant numérique»

qui aide les collégiens pour leur travail à la maison

D
E
M
A
I
N

SOMMAIRE



p4
En #bref et en #brèves...



p6
Cyberharcèlement : Ado, vous êtes ciblés...



p8
Horizon2021.fr, une actualité de l'ONISEP



p10
École inclusive



p12
Professeur principal : quel est son rôle



p13
Éducation aux Médias : Les enjeux du BIG DATA



p16
Intelligence Artificielle : Jules, «l'assistant numérique»

p18
Orientation : choisir la voie de l'apprentissage



p23
Erasmus+



p24
Les actualités de voie pro



p25
L'obsolescence programmée



p27
A quoi servent les A.P.E. Asos de parents délégués ?



p28
Les Mangas : un Univers à part entière



p30
Echecs Enigme

p31
GN, Le jeu qui cache la forêt



En #bref et en #brèves... à cliquer

Handicap : Parcoursup 2019 a-t-il prévu une procédure ?

Le site annonce une procédure « raccourcie et accélérée » pour que chacun trouve sa place dans l'enseignement supérieur, mais quels sont les dispositifs prévus en cas de handicap ?



ARTIE 3000 le robot pour coder et dessiner !

Comment fonctionne Artie 3000 ? c'est tout simple. Il suffit d'insérer au centre du robot un marqueur ou un crayon de couleur. Artie s'adapte à la plupart des modèles de crayon pour dessiner.

Ensuite, Artie dispose de son propre réseau Wifi. Il est donc très simple de se connecter. Ensuite, il suffit de placer Artie au centre d'une feuille A4 et de programmer ce que tu veux dessiner en allant sur le site Code with Artie.



CV certifié, diplômes numérisés et leur certificat d'authenticité la filiale numérique de la Poste, DIGISPOSTE + intègre désormais des services dédiés à la vie professionnelle : le «CV certifié» et «l'Espace relationnel employeur». Le CV certifié permet de regrouper dans un dossier en ligne les documents originaux tels que les diplômes numérisés et leur certificat d'authenticité, puis de les partager grâce à un lien sécurisé avec un recruteur.

L'aide de 500€ au permis de conduire pour les jeunes Apprentis, c'est parti !

Une participation bien venue quand on connaît le prix du permis, en moyenne, un candidat prend 35 heures de conduite, pour un coût total de la formation compris entre 1.600 et 1.800 euros.



Le ministère lance une nouvelle campagne de prévention contre la haine anti-LGBT :

«Tous égaux, tous alliés». Axée sur des affiches, des flyers, les réseaux sociaux et des supports pédagogiques pour les équipes enseignantes envoyés dans les 7.100 collèges et 4.200 lycées de France, elle s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation résolue du Gouvernement contre les violences homophobes et transphobes.



une BD sympa UCC Dolores

À la lecture de UCC Dolores, on pense bien sûr à Star Wars, avec cette recherche de ses origines, mais avec une touche d'heroic fantasy et une ambiance western, notamment pour la manière dont sont dessinés les personnages.

HARCÈLEMENT SUR LE NET : ADOS, VOUS ÊTES CIBLÉS

On l'appelle en langage technique : Le cyberharcèlement sexuel. Ces « agressions sexuelles » augmentent, ce sont les collégiens de 12 à 15 ans qui en sont la principale cible.

Pour un pédophile, il n'est plus besoin de faire la sortie des écoles, il est devant son ordinateur, et chasse les jeunes qu'il souhaite». Selon la justice, les victimes sont de plus en plus jeunes. C'est pourquoi les actions de prévention en milieu scolaire, qui il y a quelques années, en classe de 3e, débute dès le CM2. Certains sites de rencontres pour ados de 12 à 16 ans existent et sont bien connus des pédophiles.

Contact par Internet et...

Le potentiel harceleur entre en contact avec sa proie sur internet, développe un lien de confiance au fil des conversations. Nous avons tous entendu cette histoire d'une jeune fille qui s'exhibe par des photos un peu sexy, puis en plus suggestives, jusqu'à la pornographie. C'est trop tard !

Manipulation mentale, séduction, flatterie et...chantage

L'approche est toujours basée la flatterie, «tu es belle, je peux avoir une photo, une vidéo» puis à la manipulation mentale en disant : «vas-y, ce n'est pas si grave, des tas de gens le font». Une fois données, le chantage peut commencer. La peur de voir leur réputation au bahut mise à mal, elles acceptent et ne peuvent plus revenir en arrière.

Sur les réseaux sociaux, Snapchat très ...sensible

L'effet Snapchat» suggère un côté «instantané : «on va se lâcher, puisque nos publications sont éphémères, elles ne durent pas plus de dix secondes». De là, les dérapages arrivent...de l'embrassade à l'acte sexuel souvent à leur issu envoyé sur Snapchat, avec dans 'leur esprit», le faible public. Ce que n'imagine pas les « posteurs », c'est qu'en quelques secondes, 10 000 vidéos peuvent s'échanger ! Par exemple, une scène a été postée sur Snapchat, puis récupérée sur Twitter, peut être partagée des dizaines de milliers de fois en quelques heures. on ne maîtrise plus rien !

Quelles règles de prudence minimales :

- Ne jamais utiliser son vrai nom mais un pseudo,
- Ne pas insérer une photo de profil mais un avatar,
- Ne pas renseigner son âge,
- Ne jamais poser en photo dénudé, ou à caractère sexuel.

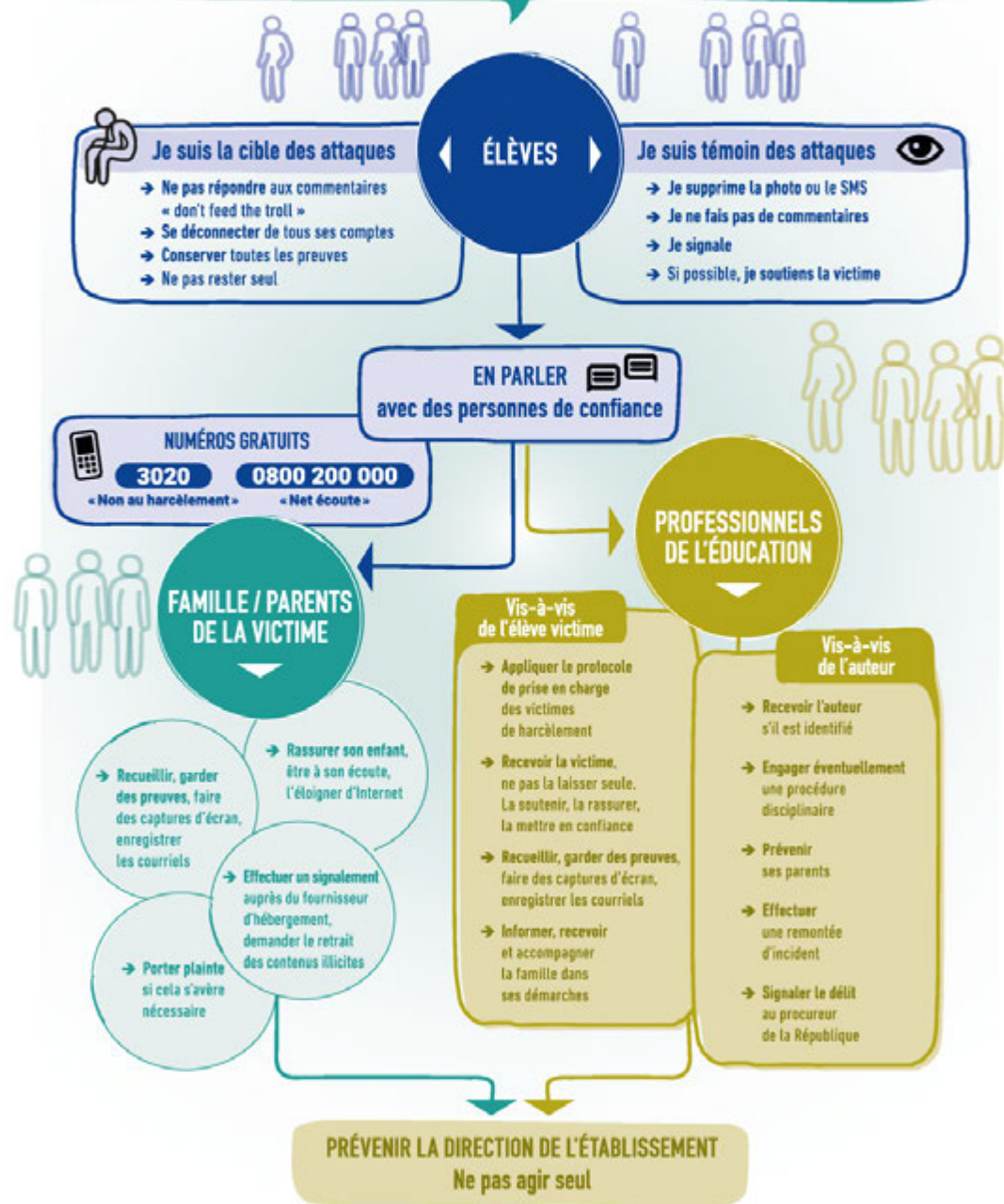
Faire face au cyberharcèlement

En cas de cyber-harcèlement, vous pouvez contacter le n° net Ecoute 0800 200 000, géré par l'association E-Enfance. Au-delà de l'écoute et du conseil, Net Ecoute peut vous aider au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.



NON AU HARCÈLEMENT

Que faire face à une situation de cyberharcèlement ?



HORIZONS 2021

Choisir ses enseignements de spécialité en seconde

Si le bac 2021 est théoriquement dans plus deux ans, c'est dès maintenant que cela commence !

Dès cette année, les élèves de seconde ne choisiront plus une « filière » mais lors du troisième trimestre de l'année scolaire, ils devront choisir leurs « spécialités », les disciplines qui constitueront leur cursus.

La nouveauté rend l'exercice ...incertain car certaines matières sont nouvelles, et ce, sur quoi elles débouchent ne sont pas encore définies.

Pour les aider à préciser leur choix d'enseignements de spécialité en voie générale, « Horizons2021 », outil de simulation développé par l'ONISEP, est désormais mis à la disposition des élèves de seconde et de leurs familles, ainsi qu'à celle du grand public www.horizons2021.fr

Objectif : expliquer ce que contiennent les enseignements de spécialités, les différents secteurs d'études envisageables dans le supérieur, et leur articulation les uns avec les autres. En effet, les élèves suivront dès la Première, des enseignements obligatoires (histoire-géographie, enseignement scientifique, deux langues vivantes, français, philosophie...), mais devront aussi choisir des spécialités (trois en première pour n'en garder que deux en terminale), parmi douze proposées.

Ce site accompagne la réflexion des élèves dans la conception de leur projet d'avenir en leur permettant de mieux connaître le contenu des enseignements de spécialités au lycée et les formations du supérieur. L'outil permet de tester des combinaisons de spécialités et de d'éclairer les grands champs de l'enseignement supérieur vers lesquelles elles ouvrent. :

- arts et industries culturelles ;
- lettres, langues et communication ;
- sciences humaines et sociales ;
- sciences économiques et de gestion ;
- droit et sciences politiques ;
- sciences du vivant et géosciences ;
- santé ;
- sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- sciences informatiques et industries du numérique.

Passage en mode Simulateur

Le choix de ces spécialités s'annonce décisif. Pour l'obtention du diplôme, bien sûr, car la note finale reposera à 60 % sur six épreuves finales, parmi lesquelles seront évaluées les deux spécialités (associées au français à l'écrit et à l'oral, la philosophie et un oral terminal), mais aussi pour la poursuite de l'élève dans l'enseignement supérieur, puisque le choix de ces spécialités conditionnera l'entrée dans les différents cursus post-bac. C'est d'ailleurs dans cet objectif que le baccalauréat a été transformé : afin d'être plus « adapté aux études » de chacun.

Conçu comme un outil de simulation, le site Horizons 2021 permet donc à l'élève – et à ses parents – de mieux comprendre ce qui l'attend dès l'an prochain et le contenu qui sera enseigné dans les différentes disciplines. Mais aussi de savoir dans quelles voies du supérieur (présentées comme neuf « horizons ») les lycéens peuvent se projeter, parmi lesquelles « lettres, langues et communication », « droit et sciences politiques » ou encore « sciences du vivant et géoscience ». Enfin, le site permet de « tester ses choix » en sélectionnant plusieurs combinaisons de spécialités afin de savoir si elles correspondent ou non aux projets envisagés après le bac.

L'exemple d'une discipline : « numérique et sciences informatiques »

Elle agrègera « l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation ».

Elle donne accès aux secteurs « sciences, technologie ingénierie et mathématiques » ou « sciences informatiques et industries du numérique ». Et que les lycéens associent cette discipline à la spécialité « humanités, littérature et philosophie », auront accès dans le supérieur aux filières « lettres, langues et communication » et « droit et sciences politiques ».

A chacun de construire son parcours...cela vise favoriser la construction progressive de parcours choisis au lycée et à promouvoir la diversité des parcours scolaires, le décloisonnement des disciplines et l'égale valeur des enseignements de spécialité et des filières d'enseignement ; **développer des dispositifs pour accompagner la réussite de lycéens** qui sont motivés pour s'engager dans une voie de formation, même lorsque leurs études secondaires n'y conduisaient pas spécifiquement .



HORIZONS 2021
CHOISIR SES ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ EN SECONDE

Une application pour vous aider à choisir vos enseignements de spécialité de première.

 **JE TESTE MES CHOIX**



ÉCOLE INCLUSIVE Le Concours Vidéo Handicap Étudiant Tous HanScène®

Paimpol, des élèves en situation de handicap slament leur vie au lycée

Le Concours Vidéo Handicap Étudiant Tous HanScène® a 2 objectifs majeurs :

- Encourager les jeunes en situation de handicap à accéder aux études supérieures ;
- Inciter les établissements d'enseignement supérieur à s'ouvrir davantage à eux et le faire savoir.

Comment ?

En partageant, à travers [une vidéo](#), le regard que vous portez sur le handicap.

Phobie scolaire : [zoom sur ces enfants malades de l'école](#) VousNousIls

Déficience visuelle. [Une classe qui allège le handicap](#)

Les Rencontres Vidéoludiques : [Jeu Vidéo et handicap](#)

L'ordinateur au service des élèves Dys

Porteuse de trisomie 21, cette jeune femme (Kate Grant) devient ambassadrice de la marque de cosmétique Benefit! Il est important d'encourager les marques qui mettent en l'avant des mannequins différents !

L'objectif : évaluer la perception de la diversité dans le paysage télévisuel français en visionnant deux semaines de programmes sur 18 chaînes de la TNT (TF1, France 2, Gulli,

NRJ12, BFMTV...) ainsi que Canal +. [En 2018, les résultats restent accablants](#) : seules 0,7% des personnes à l'écran sont handicapées. A votre avis, pourquoi ?



Entre 1 et 5% d'enfants scolarisés souffriraient de phobie scolaire. Derrière ce mal être et ce refus d'aller à l'école se cachent de multiples causes. Voici quelques clés pour comprendre ce phénomène, repérer ces enfants en souffrance et les aider.

Dans les Côtes-d'Armor, une structure gérée par l'association des Pupilles de l'enseignement public accompagne en moyenne 40 enfants qui souffrent de déficience visuelle. Objectif : éviter que ce handicap ne rime avec décrochage scolaire. Une mission pas toujours simple.

[@ source Le Télégramme](#)



Attention, ce reportage contient des images choquantes qui pourraient heurter la sensibilité des plus jeunes...



PROFESSEUR PRINCIPAL : QUEL EST SON RÔLE ?

En classe de 2^e, le professeur principal exploite, avec l'équipe pédagogique, les résultats obtenus aux tests de positionnement et repère ainsi avec ses collègues, pour chaque élève, les besoins les plus urgents.

Au sein de sa classe et en lien avec l'équipe de direction, le professeur principal assure le suivi la composition des groupes d'accompagnement personnalisé et leur évolution en cours d'année scolaire.

En lycée général et technologique, sous l'autorité du chef d'établissement, le professeur principal doit, sur la base des résultats obtenus et en lien avec le psychologue de l'éducation nationale et l'équipe pédagogique, guider l'élève dans son choix de spécialités ou de série, et aussi, le cas échéant, dans celui des options proposées en première.

Une nouvelle circulaire sur le rôle du professeur principal étend ses responsabilités à l'exploitation des évaluations nationales et en matière d'orientation :

« Dès la classe de 3^e, le professeur principal conduit des entretiens personnalisés d'orientation...

Au lycée, dans le cadre de la réforme du baccalauréat général et technologique et de la transformation de la voie professionnelle, le rôle du professeur principal dans l'accompagnement au choix de l'orientation est renforcé.

Le professeur principal contribue avec les psychologues de l'éducation nationale à donner aux élèves une information sur l'enseignement supérieur, notamment sur les attendus des formations et sur le monde professionnel, en lien avec les actions organisées par les régions. »

Il fait le lien avec les personnels qui suivent l'élève : les professeurs, les CPE, les personnels sociaux et de santé, le psychologue de l'éducation nationale et l'équipe de direction.

Il est également l'interlocuteur privilégié de la famille.

Accéder au texte officiel sur education.gouv.fr



ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION Les enjeux du Big Data



Big data, Data mining, Open data, Data center... autant de termes derrière lesquels se cache une même entité : la donnée numérique. La société actuelle est de plus en plus connectée, et entraîne une explosion du volume des données produites. Pouvoir les collecter, les stocker et les analyser constitue aujourd'hui un enjeu économique et sociétal majeur.

Le nombre d'objets connectés et d'applications est en forte augmentation. Ils sont le canal privilégié du recueil des données et du traçage des activités humaines. C'est devenu une véritable industrie qui intéresse tous les secteurs d'activités et dont la matière première est la « data ». La valeur ajoutée créée repose sur la capacité à analyser ces données pour les exploiter.

De la description à la prédiction

Aujourd'hui, des outils de manipulation de données permettent de traiter, en temps réel et à grande échelle, le « big data ». On peut maintenant interpréter les données pour prévoir avec une grande probabilité de futurs comportements. Demain, les intelligences artificielles développées par Google, Facebook ainsi que de nombreuses start-up offriront encore davantage de possibilités d'analyse et de valorisation des données. L'exploitation intelligente d'information à des fins prédictives est devenue un véritable enjeu économique et de compétitivité pour les entreprises.

Le vocabulaire des données numériques

Big data : ensemble de données si volumineux (mégadonnées) que des outils de base de données classiques ne sont plus en mesure de les traiter et nécessitent d'autres technologies.

Data mining : exploration des données pour en déduire un savoir et construire des modèles.

Open Data : pratique de publication sous licence ouverte qui garantit un accès libre aux données numériques et autorise leur réutilisation sans condition technique, juridique ou financière.

Data center : un site physique sur lequel se trouvent regroupés des équipements constituant le système d'information

Le terme « donnée » laisse croire que les informations sont transmises volontairement par les utilisateurs. Ce n'est que partiellement vrai : certaines données, grâce au système de cookie par exemple, sont récoltées et traitées à l'insu de l'utilisateur et, parmi elles, des informations personnelles que l'on ne souhaite pas partager. La multiplication des cyberattaques ayant pour conséquence la divulgation d'informations censées rester privées pose la question de la sécurité des données, notamment leur stockage et leur accès.

Quelle sécurisation des données ?

Bien que des solutions techniques apparaissent régulièrement, ce type de réponse ne suffit pas. Un cadre juridique universel est à définir pour garantir les mêmes droits quel que soit l'hébergeur par lequel nos données transitent. Les législateurs européens se sont d'ores et déjà emparés de ces questions.

En attendant, il est important que chacun soit vigilant lors de ses navigations sur le web en prenant soin :

- de consulter les chartes et mentions légales des sites visités pour évaluer leur niveau de confiance ;
- de naviguer en fenêtre privée et de supprimer ses historiques de navigation ;
- de paramétrer son ordinateur pour régulièrement supprimer les cookies et/ou limiter leur utilisation ;
- de choisir le type d'hébergement de ses données.



Quiz : Big data

Q-1 : Pour vous, le « big data » est une source de :

- a) Progrès.
- b) Méfiance.
- c) Danger.

Q-2 : Que pensez-vous de l'expression, « Big Data peut devenir Big Brother » prononcée en 2013 par Fleur Pélérin, alors ministre déléguée à l'Économie numérique ?

- c) Pourquoi en parler au futur ? Toutes nos activités sont déjà tracées.
- a) On ne parle que des dangers potentiels du « big data ». On en met pas suffisamment en avant ses bénéfices.
- b) Il faut effectivement rester vigilant pour ne pas tomber dans la surveillance de masse.

Q-3 : On vous propose de participer à un programme donnant accès à l'ensemble de vos données médicales à des fins de diagnostic précoce. Quelle est votre réaction ?

- c) Hors de question de donner accès à des données personnelles.
- b) Vous vérifiez que les données sont anonymisées avant de donner votre accord.
- a) Vous acceptez immédiatement, c'est une chance.

Q-4 : Selon vous, quel film (ou série) exprime le mieux la représentation de l'intelligence artificielle ?

- b) « Person of Interest » : avec les bonnes intentions, l'intelligence artificielle permet de sauver des vies.
- c) « Matrix » : l'intelligence artificielle prend le pouvoir sur l'Homme.
- a) « AI » : l'intelligence artificielle rend service à l'Homme et peut éprouver les mêmes sentiments.

Q-5 : Amazon vient de lancer un nouveau type de magasin sans caisse dans lequel on entre, on se sert et on ressort sans payer. Tout est géré par une intelligence artificielle, la facturation et le paiement sont automatiques. Que pensez-vous du concept ?

- a) Vous trouvez ça génial. Plus de perte de temps pour faire ses courses.
- c) Nous ne sommes malheureusement plus dans de la science-fiction.
- b) L'idée est séduisante, mais quelles sont les données à renseigner et utilisées pour un tel service ?

Vous avez un maximum de a : « big data » = progrès
 Pour vous, le « big data » est source de progrès. Vous appréciez les services individualisés qui vous facilitent la vie au quotidien, même si cela signifie transmettre vos données personnelles.

Vous avez un maximum de b : « big data » = méfiance
 Selon vous, les technologies liées au « big data » offrent des perspectives intéressantes à condition de conserver la maîtrise de ses données personnelles.

Vous avez un maximum de c : « big data » = danger
 Pour vous, le « big data » nuit aux libertés personnelles. Vous redoutez l'utilisation par des tiers de vos données personnelles à des fins de surveillance ou commerciales.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Jules, « l'assistant numérique » qui aide les collégiens pour leur travail à la maison

Le CNED - Centre National de l'Enseignement à Distance, densifie le cadre du dispositif «**devoirs faits** » avec Jules., en articulant l'intelligence artificielle et une base de connaissances évolutive, l'agent conversationnel Jules se disponible pour répondre aux questions des élèves et les aider dans leurs devoirs. L'inscription à Jules est libre, sécurisée et gratuite.

Jules doit apporter des réponses précises et adaptées sur les **savoirs nécessaires** pour réaliser ses devoirs. son intervention vient en soutien du travail des personnels de l'éducation nationale qui accompagne le support «Devoirs faits» et qui peuvent ainsi se consacrer aux besoins des élèves rencontrant le plus de difficultés.

Ce dispositif devrait favoriser **l'autonomie de l'élève.**

La version actuelle est active en français et en mathématiques, elle a vocation à très rapidement à s'étendre à d'autres disciplines.

Dès cette semaine, il est accessible aux élèves et aux professeurs dans plusieurs environnements :

- l'espace numérique de travail de l'établissement,
- un site internet dédié
- par une application mobile pour tablette et smartphone (utilisable à domicile ou dans l'établissement sur autorisation)



En mêlant l'intelligence artificielle et une base de connaissances évolutive, l'agent conversationnel Jules répond aux questions des élèves, de la 6^e à la 3^e, et les aide dans leurs devoirs.

UN DISPOSITIF NUMERIQUE POUR L'AIDE AUX DEVOIRS

Dans le cadre de la mesure *Devoirs Faits*, le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse a demandé au CNED de créer un service numérique pour aider les collégiens à faire leurs devoirs. Pour répondre à cette sollicitation, le CNED a développé un **agent conversationnel, Jules**, qui constitue un complément, un appui aux pratiques au sein des établissements.

OBJECTIFS

- Fournir aux élèves **un outil numérique** innovant pour les aider à faire leurs devoirs. Rendre plus ludique ce moment, créer de la motivation.
- Favoriser l'autonomie de l'élève et le développement de compétences de recherche : savoir poser les bonnes questions pour obtenir des réponses pertinentes, savoir reformuler, identifier précisément les obstacles à la compréhension.
- Augmenter la « valeur ajoutée » des séances *Devoirs Faits* et accompagner au mieux les élèves quel que soit l'encadrant de la séance (service civique, assistant d'éducation...).

JULES C'EST...

- Un outil d'aide aux devoirs pour les élèves : il apporte des réponses concises aux questions simples portant sur des savoirs et des compétences du collège afin de lever les difficultés de compréhension.
- Une base de connaissances couvrant les différents niveaux et matières du collège (français et mathématiques disponibles début novembre 2018).
- Un service capable de proposer des contenus personnalisés permettant aux collégiens de circuler dans les notions fondamentales par un maillage des connaissances connexes. Grâce à l'intelligence artificielle, plus les collégiens sollicitent Jules, plus celui-ci leur apporte des contenus pertinents.

LES + ...

- Un service ludique et intuitif.
- Des réponses immédiates et adaptées au niveau de l'élève.
- Des contenus concis et facilement ré-investissables.
- Des liens pour rebondir vers des contenus connexes.
- Une interface utilisable à tout moment (au collège, à la maison) sur différents supports.
- Des apports en méthodologie.

COMMENT SE CONNECTER ?

Le dispositif d'aide aux devoirs Jules est accessible à tous les élèves du collège comme aux enseignants sur 3 environnements :

- **L'ENT du collège.**
- **Le site <https://devoirsfaits.cned.fr>**
- **Une application mobile dédiée.**

L'inscription est libre et gratuite.



À LA DÉCOUVERTE DE L'APPRENTISSAGE

Envie de t'impliquer la moitié ou les trois quarts de ton temps dans une entreprise ? Choisis la voie de l'apprentissage pour passer ton bac.

Un bac pro puis, pourquoi pas, un BTS, un DUT, une licence... Avec, à la clé, le même diplôme que les autres et une véritable expérience professionnelle.

« Si je l'avais su avant, il y a 2, 3, ou 4 ans que j'aurais suivi ma formation en apprentissage ! », Ornella Féret-Preziosi préparait un bac pro « Productions graphiques » à Toulouse en se partageant, avec plaisir, entre les cours donnés au CFA départemental industriel de l'Éducation Nationale de la Haute Garonne et l'imprimerie du Conseil régional Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, où elle s'exerce au **métier de graphiste**. La jeune fille a attaqué l'apprentissage en terminale après des années passées à s'ennuyer en lycée général puis en lycée professionnel, pourtant dans la même filière.

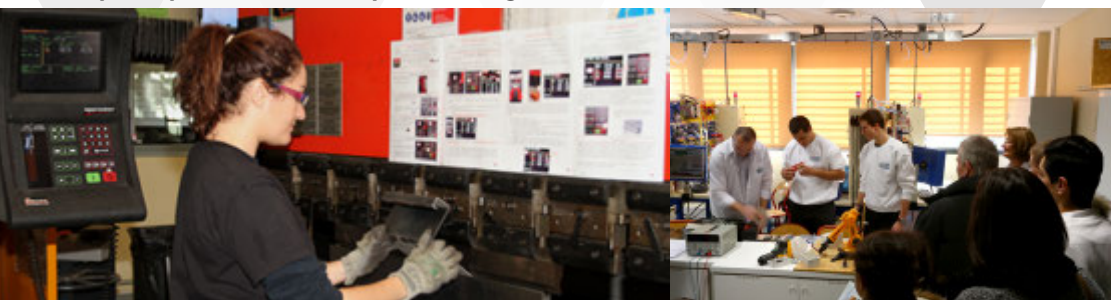
« **L'apprentissage c'est plus motivant** », se réjouit la jeune fille. « On a **un salaire** qui nous permet d'être **libre**, on est sur le terrain et pas en cours à écouter quelqu'un parler ! »

L'apprentissage, qui permet de se former environ la moitié du temps à « l'école », dans un Centre de formation d'apprentis (CFA)*, l'autre moitié sur le terrain, peut donc être une vraie alternative à ceux qui ont besoin de **concret**, d'avoir des **responsabilités** et qui sont un peu allergiques aux salles de classes. Mais pas trop quand même, car vous aurez encore des cours et parce que « les bases sont indispensables », comme le fait justement remarquer Frédéric Dacquet, le formateur et coordonnateur de la section électrotechnique, énergie, équipements communicants du CFA de l'industrie de Midi-Pyrénées.

Du bac pro à bac +5

Ce qu'il faut d'abord savoir, c'est que l'apprentissage n'est plus réservé aux métiers dits « manuels » ou relevant du domaine industriel, du bâtiment ou de l'hôtellerie. L'offre s'étend dans tous les secteurs, et ce jusqu'aux métiers les plus en vogue : on peut se former dans l'électronique, l'imprimerie et le graphisme, la photographie, le numérique, l'aéronautique, les métiers d'arts, l'automobile, la logistique, les soins à la personne, le commerce, l'optique, l'alimentation...

L'apprentissage concerne aussi tous les niveaux d'études, du CAP au master (bac+5), mais aussi les diplômes d'ingénieur ou d'école de commerce.



Une « vraie » expérience professionnelle conjuguée à un diplôme

Votre apprentissage peut varier de 1 à 3 ans (4 pour les élèves reconnus travailleurs handicapés). Car même si vous avez déjà démarré votre bac pro, vous pouvez poursuivre votre formation en apprentissage en 2e ou 3e année si elle est ouverte à cette voie.

Vous dépendrez juste d'un CFA et non plus de votre lycée.

La durée des cours n'est pas la même partout. Selon les diplômes et les CFA, les apprentis passent entre la moitié et les trois quarts du temps en entreprise !

C'est le plus gros atout de cette voie : on y apprend un métier de manière progressive, en alliant enseignement théorique et véritable expérience en entreprise. **Or, arriver sur le marché du travail avec une première expérience est assurément un « plus »** quand les entreprises sont souvent réticentes à recruter des débutants.

Les rythmes aussi peuvent être différents : une semaine en CFA et deux à trois semaines en entreprise, ou deux semaines en entreprise et deux semaines en CFA, deux jours au CFA, trois jours en entreprise, ou encore un mois au CFA, un mois en entreprise...

Privé ou public ?

Toutes les entreprises du secteur privé peuvent embaucher un apprenti. Plus l'entreprise est grosse, plus vous aurez la chance de bénéficier d'un accueil établi pour vous, comme c'est le cas par exemple chez Airbus et EDF. Dans cette dernière entreprise, les maîtres d'apprentissage, obligatoires pour assurer votre formation, vous consacrent carrément la moitié de leur temps ! Il y a moins de « cadre » dans les petites entreprises mais la contrepartie, c'est que dans celles-ci vous pourrez certainement toucher à tout.

Les entreprises du secteur public peuvent également embaucher des apprentis. Et l'État s'est fixé pour objectif de passer le cap des 500 000 apprentis dans des secteurs aussi variés que l'informatique, le juridique, l'éducation, la sécurité, la restauration, l'administration générale, les métiers d'art, la communication, la maintenance, l'exploitation, l'urbanisme...

L'apprentissage en chiffres

- 405 900 apprentis en France
- 9 % en bac pro.
- 81,2 % de réussite au bac, taux quasiment toujours supérieur à celui des jeunes sous statut scolaire (+ 0,7 point en moyenne)
- 62 % des apprentis sont en emploi 7 mois après la fin de leur apprentissage contre 44 % des autres lycéens
- 138 780 jeunes suivent des formations du supérieur en apprentissage
- Le taux de réussite en BTS est de 73,2 %



Trouver son contrat : la première démarche volontaire

Si les formations en CFA sont accessibles à tous, vous devrez remplir une condition importante pour y entrer : trouver un employeur. 150 courriels pour obtenir une dizaine de rendez-vous, tous non fructueux, tel a été le lot d'Ornella Féret avant de se tourner vers des apprentis en fin de cursus pour prendre la relève de l'un d'entre eux. Pas facile mais pas infaisable. D'autant qu'il existe des bourses d'offres en ligne sur lesquelles les recherches peuvent se faire selon différents critères (métier, région, niveau visé...) : à celles du ministère du Travail (www.alternance.emploi.gouv.fr), s'ajoutent celles du secteur public (www.biep.fonction-publique.gouv.fr). Selon les territoires, les rectorats, conseils régionaux, CFA proposent aussi des offres.

Des événements permettent aussi de se faire rencontrer employeurs et candidats : salons, forums ou encore speed dating. 15 000 contrats en alternance seront proposés au Forum de l'alternance organisé à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris en avril chaque année.

Enfin, n'hésitez pas à vous tourner vers les structures spécialisées sur l'emploi : Pôle emploi, sites web spécialisés...

La rémunération

Le salaire mensuel minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du SMIC (1 480,27 € bruts, soit 1 150 € nets après déduction de toutes les cotisations sociales), selon l'âge et la progression dans le cycle de formation.

Des avantages...

Au-delà de la rémunération qui apporte un peu d'autonomie financière (voir encadré), une formation gratuite (hors CFA privés évidemment), les premiers pas dans le monde du travail permettent de gagner en maturité. « En entreprise on est pris au sérieux, on assure une tâche jusqu'au bout, même si évidemment on a des choses à apprendre. On nous considère comme des adultes même pour gérer nos bêtises : plus d'avertissement ou de coups de fil à nos parents, et ça responsabilise énormément », remarque Ornella qui se réjouit aussi du rapport différent avec « les profs qui ressemblent davantage à des formateurs chargés de nous apprendre un métier ». L'ensemble fait que, comme le note Frédéric Dacquet, « même dans des conditions parfois difficiles, les apprentis aiment l'entreprise parce qu'ils comprennent à quoi correspond ce qu'ils apprennent au CFA et parce que ça bouge ! ».

À tout cela, s'ajoutent des avantages pratiques. L'apprenti a les mêmes droits que les autres salariés : primes, 13e mois de salaire, tickets restos quand il y en a, avantages du comité d'entreprise, qui propose souvent des réductions diverses et variées...

Il obtient aussi la carte d'étudiant des métiers qui permet de bénéficier de réductions identiques à celles dont bénéficient les étudiants de l'enseignement supérieur.

Sachez aussi que pour encourager le choix de cette voie de formation, beaucoup de Régions proposent des aides pour accompagner d'éventuels frais de déplacements ou

de matériel.

... et des contraintes

L'une des principales contraintes, vous vous en doutez, ce sont les vacances plus réduites. Car les congés de l'apprenti sont ceux appliqués aux salariés : 2,5 jours ouvrables de congés payés par mois de travail, soit 5 semaines par an.

L'emploi du temps est aussi plus lourd et il faut savoir gérer son temps entre travail et études. « Un peu difficile », concède Ornella qui sait qu'elle n'aura pas, par exemple, les deux à trois semaines de libre en fin d'année pour bachoter son examen, même si son statut lui donne droit à une semaine de plus de congés que les autres salariés pour qu'elle puisse réviser. Pour autant, cette voie reste « la meilleure façon d'apprendre » selon elle. Et ce d'autant qu'« en France on demande toujours aux jeunes d'avoir une expérience ».

« En entreprise on est pris au sérieux, on assure une tâche jusqu'au bout, même si évidemment on a des choses à apprendre. On nous considère comme des adultes même pour gérer nos bêtises »

Sur une base de 151, 67 heures de travail par mois :

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Moins de 18 ans	25 % soit 370,01 €	37 % soit 547,70 €	53 % soit 784,54 €
De 18 à moins de 21 ans	41 % soit 606,91 €	49 % soit 725,33 €	65 % soit 962,18 €
21 ans et plus	53 % soit 784,54 €	61 % soit 902,96 €	78 % soit 1154,61 €



Meilleurs pour décrocher un job, meilleurs au bac

Celle de l'apprentissage est d'ailleurs bien reconnue par les professionnels puisque près de 70 % des apprentis en bac pro trouvent un job « durable » à la fin de leur formation et ils sont 40 % à intégrer leur entreprise d'accueil. C'est logique selon Frédéric Dacquet, **puisque grâce à leur formation « ils sont face à la réalité du travail** : un chantier, des contraintes de sécurité, le travail d'équipe, ils apprennent à interpréter les consignes, à faire le travail proprement, à arriver à l'heure, rester plus si besoin... ».

Le taux de réussite des apprentis à l'examen est également meilleur que ceux qui le passent sous statut scolaire. Sachant, poursuit le formateur, qu'« il n'est pas du tout illusoire » d'imaginer poursuivre des études même jusqu'au métier d'ingénieur.

Reste à vous poser certaines questions avant de vous lancer : suis-je prêt à me lever plus tôt parfois, à faire des trajets plus conséquents, à étudier dans une ville et être salarié dans une autre, **suis-je capable de m'adapter à deux environnements différents ?**

Pour Frédéric Dacquet, il n'y a réellement qu'une question importante :

« **Est-ce le métier que j'aime ?** » Pour le savoir, allez voir, parler, « toucher »... Aux traditionnelles journées portes ouvertes des établissements s'ajoutent les forums, journées, semaines dédiées à des niveaux de formations, à des secteurs, comme la semaine nationale de l'industrie en mars.

Enfin, il y a des initiatives originales, comme celle que propose son CFA : l'ouverture, chaque semaine du mardi au jeudi, de tous les ateliers, avec jeux, tests de « compétences » et animations pour vous projeter en 3D dans les métiers...

Renseignez-vous auprès des CFA ou de votre chambre des métiers et de l'artisanat régionale pour pouvoir faire ce premier pas en connaissance de cause.

Enfin, même si vous achevez vos études secondaires dans une filière générale ou technologique sans passer par l'apprentissage, il ne faut pas hésiter à y penser pour la suite de vos études (BTS, DUT, licences pro mais aussi filières d'ingénieurs).

Renseignez-vous auprès du lycée ou de l'université dans laquelle vous envisagez de suivre une formation. Sachez aussi que le BTS est le premier diplôme du supérieur suivi en apprentissage et que les taux de réussite y sont de plus de 73 % !

Apprentissage et mobilité internationale

Les apprentis peuvent aussi se frotter à l'expérience internationale en réalisant un stage de 2 semaines à 12 mois dans une entreprise européenne (ou une période dans un établissement de formation professionnelle incluant une période en entreprise) dans le cadre du programme « **Erasmus+** formation professionnelle ». Et obtenir une bourse pour ce faire. Ce droit à la mobilité concerne aussi l'apprentissage dans l'enseignement supérieur. Certaines collectivités offrent une aide au départ. Renseignez-vous sur ces programmes auprès de votre établissement ou des chambres consulaires.

Camille Pons

Le CFA peut dépendre des chambres consulaires (chambres de commerce et d'industrie, chambre de métiers et de l'artisanat...), des branches professionnelles (ex. : CFA de l'industrie) ou du ministère de l'Agriculture ou de l'Éducation nationale

Trouver sa formation

Il existe environ 90 spécialités de bacs pro dont un grand nombre ouvertes à l'apprentissage. L'Onisep propose de nombreuses informations sur les formations professionnelles, l'apprentissage et les métiers (www.onisep.fr).

Des académies proposent également des moteurs de recherche sur leur site. Vous pouvez aussi vous adresser au CIO (Centre d'information et d'orientation) de votre secteur.



ERASMUS + : une bourse et quelques conseils pour partir en stage à l'étranger

La mobilité européenne des apprentis sera de plus en plus soutenue pour favoriser l'acquisition de compétences et l'insertion professionnelle. Mobilité internationale et l'expérience de mobilité en Europe sont des éléments valorisant pour un recruteur, au regard des nombreux cursus d'apprentissage.

1/ Partir avec Erasmus +, c'est réaliser un stage dans une entreprise européenne et suivre une formation, en Europe, dans un organisme de formation professionnelle (avec une période en entreprise obligatoire).

2/ Avec Erasmus +, votre mobilité est encadrée par votre établissement de formation et validée dans le cadre de votre cursus : aucune perte de temps !

3/ la durée de la mobilité Erasmus +, c'est de deux semaines à 12 mois

Attention - Le programme Erasmus+ ne propose pas de stage, mais des bourses de stage. L'apprenti doit trouver par lui-même votre lieu de stage, ou avec l'appui de son établissement.

FRAIS DE SEJOUR :

Ils sont calculés en fonction du niveau de vie du pays d'accueil et dégressifs selon la durée de la mobilité et correspondent aux dépenses liées à l'activité sur place : hébergement, restauration, transport...

- Royaume-Uni : 20 – 39 €/jour
- Danemark /19 – 38 €/jour
- Pays-Bas, Suède /18 – 36 €/jour
- Irlande, Islande : 18 – 35 €/jour
- Chypre, Finlande, Luxembourg : 17 – 34 €/jour
- Autriche, Belgique, Bulgarie, Italie, République Tchèque : 16 – 32 €/jour
- Grèce, Hongrie, Liechtenstein, Norvège, Pologne, Roumanie, Turquie : 16 – 31 €/jour
- Allemagne, Espagne, Ancienne République Yougoslave de Macédoine (ARYM), Lettonie, Malte, Slovaquie : 15 – 29 €/jour
- Portugal : 14 – 28 €/jour
- Croatie, Estonie, Lituanie, Slovénie : 13 – 25 €/jour

Ces frais de séjour sont complétés par des frais de voyage, variables selon la distance entre le lieu de résidence de l'apprenti et le lieu de stage.



LES ACTUALITÉS DE LA VOIE PRO

Bacs pro : deux nouvelles « spécialités métiers du commerce et de la vente » et « métiers de l'accueil »

Deux nouvelles spécialités «métiers de l'accueil» et «métiers du commerce et de la vente» avec deux options A « Animation et gestion de l'espace commercial », option B « Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale », [du baccalauréat professionnel](#).

Apprentissage : Un second projet de décret actualise «les dispositions relatives aux durées de formation en CFA requises pour se présenter au CAP, au «bac pro», au BP (brevet professionnel), au BMA et au BTS. Il prévoit que, pour les candidats qui ont préparé le diplôme par la voie de l'apprentissage, «la durée de la formation nécessaire à la préparation du certificat d'aptitude professionnelle par la voie de l'apprentissage dispensée en CFA est au moins égale à 800 heures. En cas de réduction de la durée du contrat d'apprentissage à un an dans les conditions fixées par le code du travail, cette durée de formation ne peut être inférieure à 400 heures.»

Pour le baccalauréat professionnel, la durée de la formation «est au moins égale à 1 850 heures.» En cas de réduction de la durée du contrat d'apprentissage à deux ans ou à un an, «cette durée de formation ne peut être inférieure, respectivement, à 1 350 heures ou à 675 heures». Pour le brevet des métiers d'art et pour le BTS, la durée de formation «est au moins égale à 1 350 heures», et, en cas de réduction de la durée du contrat d'apprentissage à un an, «cette durée de formation ne peut être inférieure à 675 heures».

Le ministère lance une campagne de promotion www.nouveaulyceepro.fr



L'OBSOLESCENCE PROGRAMMÉE : UN LEVIER DE LA CONSOMMATION

L'obsolescence programmée, « planned obsolescence » en anglais, a été utilisée pour la première fois en 1932 par l'homme d'affaires américain Bernard London qui publia un article d'une vingtaine de pages pour en finir avec la crise économique. Il évoque la regrettable habitude, selon lui, qu'a pris les consommateurs d'user leurs biens jusqu'à ce qu'ils soient hors d'usage. Il propose que le gouvernement légifère pour obliger les Américains à changer leurs biens de consommation avant leur usure complète, afin de relancer l'économie.

C'est un designer américain des années cinquante, qui reprend cette notion pour en faire la base du développement marketing des entreprises. Le design et la mode, l'effet de gamme deviennent les moyens pour pousser le consommateur à remplacer ses objets encore fonctionnels par des objets plus récents, plus à la mode, et un peu plus performants.

SES DIFFÉRENTES FORMES

INTENTIONNELLE :

par défaut fonctionnel ou par péremption, c'est-à-dire **volontairement** introduite par le fabricant pour écourter la durée de vie d'un produit, est punie par la loi de 2015 (de 300 000 € d'amende à 5 % du chiffre annuel réalisé en France et deux ans de prison). Sont concernées, par exemple, des pièces intentionnellement fragiles qui casseraient et ne seraient pas remplaçables ou à des coûts supérieurs à la valeur de l'appareil neuf ou des dates limites de consommation avancées par rapport à la réalité.



TECHNOLOGIQUE /EFFET DE MODE :

Qui se sert encore de son vieux moulin à café manuel pourtant parfaitement fonctionnel ? On peut aussi citer le cas des ordinateurs dont les systèmes d'exploitation et les composants finissent par être dépassés par les mises à jour. idem pour les smartphones

ETHIQUE ou ECOLOGIQUE :

Certains objets ne conviennent plus parce qu'ils ne correspondent plus aux valeurs d'une société. On peut citer l'exemple des renouvellements du parc automobile et des ampoules électriques considérés comme trop polluants.

Le poids du facteur prix/ nouveauté

La notion assez vaste, multi-facettes, en partie liée à nos réflexes de consommateur. Certes, certains fabricants sont soupçonnés de provoquer intentionnellement des pannes de leurs appareils. Si cela est toujours difficilement prouvable, il faut également prendre en compte un facteur important : le fameux rapport qualité-prix. Les producteurs optimisent le coût global de fabrication et certains composants utilisés se révèlent alors moins résistants. Par ailleurs, beaucoup d'appareils sont jetés alors qu'ils fonctionnent encore ou nécessitent une réparation minime. L'envie de posséder des objets récents, à la mode et abordables est aussi un facteur très important, sur lequel les fabricants ont basé leurs stratégies marketing.

Sommes-nous « obsolescents programmés » ?

Les prises de conscience récentes sur la pollution, le gaspillage des ressources et l'émission de déchets et gaz à effet de serre poussent de plus en plus de consommateurs à réfléchir à leur consommation. Un autre facteur important est aussi celui du pouvoir d'achat des ménages, qui a baissé pour certains depuis 2008. Acheter d'occasion, échanger ou réparer deviennent des pratiques de plus en plus répandues, et permettent de s'affranchir quelque peu de l'obsolescence programmée.

VITE ACHETÉ,
VITE À JETER



A QUOI SERVENT LES A.P.E., ASSOS DE PARENTS D'ÉLÈVES ?

A chaque rentrée, on voit les parents recevoir une foule d'informations sur les différentes associations de parents d'élèves ou les listes locales. Pourquoi faire ? les A.P.E informent. Chaque fédération, association, édite des supports de communication qui visent à rendre compte sur la vie scolaire en général, les réformes en cours (souvent), les orientations qu'ont à prendre les élèves et permettent de mieux comprendre l'univers des élèves, Ces supports (magazine, lettre hebdomadaire) vous sont adressés si vous êtes adhérent mais pas toujours.

- **Les A.P.E servent d'intermédiaire.** Elles travaillent en direct avec le chef d'établissement et les équipes éducatives (conseillers d'éducation, enseignants..).
- **Les représentants des parents,** dûment élus par un vote annuel à bulletin secret qui a lieu début octobre. Ils sont membres du Conseil d'Administration du collège ou du lycée. Ils participent, aux décisions importantes concernant aussi bien la restauration scolaire, le règlement intérieur, l'organisation des emplois du temps, les parents élus s'expriment au même titre que tout autre membre du C.A. Sur des questions comme celle de la discipline, du respect des programmes scolaires, du comportement des élèves et/ou des réactions des enseignants, les associations peuvent débattre, par exemple avec le chef d'établissement ou son adjoint, sans que les affaires prennent un tour personnel et trop aigu. Le rôle des A.P.E est pour les parents, une structure sur laquelle s'appuyer lorsqu'ils rencontrent des problèmes dans la vie scolaire de leurs enfants. Vous pouvez les contacter en toute discrétion si un problème surgit dans le courant de l'année, tant sur le plan scolaire que de l'ambiance dans la classe. Une association aura plus de poids et sera forcément plus écoutée qu'un parent isolé.
- **Enfin, tout parent adhérent à une association représentée dans l'établissement peut demander à être délégué au Conseil de Classe qui a lieu tous les trimestres dans le secondaire.**

Comment contacter les associations de parents d'élèves ?

Dans chaque établissement (dans le hall d'entrée le plus souvent, ou sur un tableau près de la porte), les différentes associations disposent d'un panneau d'affichage et d'une boîte aux lettres relevée régulièrement par la personne responsable de l'association au sein de l'établissement. En laissant vos coordonnées par écrit, vous serez rapidement contacté par courrier/ courriel ou par téléphone et convié aux réunions.

LES MANGAS : UNE CULTURE À PART ENTIÈRE

On aime ou on n'aime pas. Très appréciés des ados et des jeunes adultes partout dans le monde, les mangas, avec leurs codes et leurs racines, s'articulent autour d'une culture riche en histoire. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'ils sont de plus en plus adaptés à l'écran, à l'image de *Ghost In the Shell* qui sort le mois prochain dans les salles obscures.

En France, ils sont apparus à la fin des années 70. Le véritable « détonateur » de leur succès a été le film *Akira*, sorti dans l'hexagone en 1989, lorsque que l'éditeur Glénat a profité du succès du film pour en publier le manga qui était à l'origine de l'anime.

Mais au Japon, c'est dès après la seconde guerre mondiale qu'ils se sont fait une place, en particulier grâce à un homme : Tezuka Osamu, surnommé « le dieu du manga », très marqué par les BD américaines et les oeuvres de Walt Disney – d'où les représentations occidentales des personnages et leurs grands yeux façon Bambi.

Sa contribution, considérable, ira bien au-delà puisque qu'il signa en 1963 la première série d'animation, *Astro le petit robot*, qui lancera l'industrie de l'animation japonaise.

Une narration sur le mode ciné

L'innovation d'Osamu, c'est d'avoir le premier utilisé de nouveaux effets graphiques : le recours abondant aux traits et aux onomatopées pour souligner mouvements et gestes, mais aussi l'alternance du cadrage des scènes (plan large/serré/large), comme le fait le cinéma, pour décomposer les actions. Dans *Tintin* par exemple, les personnages sont le plus souvent représentés en pied (c'est-à-dire qu'on voit l'intégralité des personnages), tandis que le manga centre régulièrement l'image sur des parties du corps et de l'action.

Les émotions sont par ailleurs représentées de manières volontairement exagérées pour accentuer l'intensité des rapports entre personnages.

D'une manière générale, le fait que les mangas soient en principe exclusivement imprimés en noir et blanc, pour des raisons de coût, a contraint leurs auteurs à développer des techniques visuelles particulières afin de mettre en valeur des gestes

ou des détails en l'absence de couleur.

Enfin, l'irruption inopinée du comique et de l'absurde, avec des images gags en clôture de scènes d'action, déroutent souvent les nouveaux lecteurs : on peut y voir un signe d'autodérision, lui aussi propre à l'univers manga.

Le talent des mangaka

Contrairement à beaucoup de critiques qui voient les mangas comme des BD simplistes et ultra-violentes (ce qu'ils sont aussi parfois), il faut reconnaître à beaucoup de mangaka (auteurs de manga) un véritable talent pour s'approprier la culture et l'histoire occidentale, qu'ils restituent ou interprètent dans de remarquables

LE SAVIEZ-VOUS ?

La série *Dragon Ball*, s'est vendue à plus de 250 millions d'exemplaires dans le monde, soit plus que les aventures de *Tintin* et *Milou*, archétype du best-seller mondial.



LE MANGA EN QUELQUES MOTS

Manga

le terme manga est issu des idéogrammes chinois « man » et « ga » dont l'association signifie littéralement dessins « grotesques », ou « dérisoires ». Au Japon, il est simplement synonyme de bande dessinée, tandis que dans le reste du monde, il désigne... la bande dessinée japonaise.

Shonen

« garçon » en japonais. Héros, pouvoirs, aventure, sport : le shonen est destiné aux garçons.

Sous-genre : le nekketsu, avec ses héros virils et courageux.

Anime

dessin animé, souvent issu des mangas.

Shojo

le manga shojo (« fille » en japonais) repose la plupart du temps sur des histoires d'amour et s'adresse à un jeune public féminin.

Mangaka

auteurs de manga.





1. ?



1. ?



1. ?

1. Ch5 + Rg8 1. Rh7 2. Dg7 2. Dg7 1-0
1. Dg8 + Txg8 2. Cf7 1-0
1. Cxc5 + bxc5 1. Ra5 2. Da6 1-0

Qui n'a jamais voulu, un jour, être un gladiateur, un chevalier ou une princesse ? Les jeux de rôles grandeur nature, appelés GN, offrent cette possibilité. Un espace en plein air, un scénario bien ficelé et des joueurs prêts à se lâcher. Et c'est parti pour un jeu qui n'a rien à envier aux films hollywoodiens.

Comment ça marche ? D'abord, les organisateurs imaginent un scénario. C'est dans ce contexte que les participants vont incarner un personnage de leur choix. Mais ils ne savent pas grand chose de ce qui est prévu : ils ne connaissent que le vécu de leur personnage et quelques informations sur le scénario. Celui-ci va se préciser au cours de la partie en fonction des actions des participants.

Un retour en enfance

Un GN se déroule généralement en plein air : en forêt, dans un château... Il dure de quelques heures à plusieurs jours et peut réunir des centaines de personnes ! Il existe plusieurs genres de GN : ambiance futuriste, western et même policier. Mais la tendance est plutôt aux GN médiévaux-fantastiques.



Dans tous les cas, le joueur choisit son groupe avant le début du jeu : Romains, Vikings, etc. Il se construit alors un personnage selon des critères établis. Les PNJ (Personnages Non Joueurs) travaillent en étroite collaboration avec les organisateurs. Ils peuvent jouer différents personnages au cours de l'évènement, car leur rôle est d'interagir avec les participants pour les guider dans le scénario. Par exemple, si un joueur doit recourir à une potion magique, il doit s'adresser à l'alchimiste qui est en fait un PNJ. Celui-ci lui glisse un indice qui va l'aider à avancer dans l'intrigue.

Promenons-nous dans les bois...

Le but est de trouver la clé du mystère à la fin du jeu. Chaque clan avance grâce aux indices donnés par les PNJ. Une partie se conclut rarement sans la fameuse bataille finale... Mais les armes sont factices et vérifiées par les organisateurs. Aucun risque de se blesser ! Les GN demandent donc beaucoup d'organisation : écriture du scénario, préparation des costumes, mise en place des décors, réunion des participants...

Le résultat ? Des rencontres uniques. Pour ceux pour qui faire un footing dans les bois est aussi amusant qu'un rendez-vous chez le dentiste, voilà une façon originale de se dépenser. Mais mieux vaut ne pas avoir peur de croiser quelqu'un que l'on connaît et de l'entendre demander : « Qu'est-ce que tu fiches à courir en jupe dans la forêt ? »

Pièces jaunes 20

30 ANS

Pièces jaunes 20



30 ANS
Pièces jaunes

Un enfant hospitalisé
a besoin de ses parents,
nuit et jour

Aidez-nous à financer
des Maisons des parents
et des chambres parentales
à l'hôpital. MERCI !

Avec Lucrèce,
améliorons le quotidien
des enfants hospitalisés.
MERCI !



piecesjaunes
75005 Paris

Avec Lucrèce,
améliorons le quotidien
des enfants hospitalisés.
MERCI !

